

PREVENTION DES CHUTES

Objectifs :

Apprendre à limiter le nombre de chutes, réduire l'impact des chutes, minorer leurs conséquences négatives vis-à-vis du chuteur et de l'établissement.

Plan de la formation

- | | |
|---|---|
| <p>I. La locomotion, l'équilibre</p> <ul style="list-style-type: none"> a. L'équilibre b. La locomotion <p>II. Le vieillissement fonctionnel</p> <p>III. La chute</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Définition et réglementation : le cahier de chute, la fiche de chute b. Statistiques c. Épidémiologie d. Causes e. Conséquences <p>IV. L'évaluation du risque de chute</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Signes prédictifs, les données de l'HAS b. Évaluation pluridisciplinaire <ul style="list-style-type: none"> i. Le bilan d'entrée ii. Les bilans spécifiques (Tinetti, get up and go test, prise de risque...) c. En EHPAD, le lien entre chutes et troubles cognitifs <p>V. La mise en place de la prévention (adaptée à la population de l'établissement)</p> | <ul style="list-style-type: none"> a. Corrections individuelles : sur le plan sensoriel, du chaussage, de la pathologie, de l'iatrogénie, de la nutrition... b. Le cahier de chute, la fiche de chute : utilisation et analyse des données c. La stimulation physique fonctionnelle d. La stimulation quotidienne par la mobilisation e. L'aménagement intérieur f. La rééducation : <ul style="list-style-type: none"> i. L'entretien des capacités motrices ii. La rééducation post chute g. Le parcours de marche h. Les aides techniques destinées à limiter les conséquences des chutes : <ul style="list-style-type: none"> i. Casque de protection ii. Protecteur de hanche iii. Téléalarme, appel infirmière portatif i. Que dire de la contention ? j. Prévention en institution : le b.a.-ba <p>VI. Bilan, évaluation de la formation</p> |
|---|---|

Moyens pédagogiques :

Apports théoriques.
 Travaux de groupes.
 Etudes de cas issus de la pratique.
 Support audiovisuel.
 Apport documents écrits.
 Bilan et évaluation sous forme d'entretien, d'enquête de satisfaction, de questionnaire écrit d'évaluation de la formation.

Public :

Tout personnel au contact de patients, résidents, bénéficiaires...
 Pas de pré requis pour les participants

Intervenants :

Ergothérapeute.

Programme : « Prévention des chutes »
Nombre d'heures : 7h00, réparties sur la journée
Tarif : 980 euros

Programme : « Prévention des chutes : perfectionnement et suivi »
Nombre d'heures : 7h00, réparties sur la journée
Tarif : 980 euros

Lieu : sur site
Nombre de participants : jusqu'à 8 participants